

PORT DE CANET-EN-ROUSSILLON**CRÉATION DU « YACHT CLUB JACQUES COUPET »
& LANCEMENT DU NOUVEAU SERVICE DE PORT À SEC****INAUGURATION****Vendredi 17 avril
à 11h****1 rue Pen Duick
sur le pôle nautique**

Dans le cadre de sa stratégie de ville maritime, capitale méditerranéenne du catamaran & du refit, la commune de Canet-en-Roussillon vient d'acquérir via l'EPFL 66 un bâtiment sur le pôle nautique, confié en exploitation à la SPL SILLAGES, délégataire du port. Entièrement rénovée dans les codes du nautisme et de la plaisance, la structure, inaugurée le 17 avril 2026 devient ainsi le « Yacht Club Jacques Coupet ». Les surfaces attenantes sont quant à elles réservées aux futurs ateliers portuaires en régie et au nouveau service de port à sec ouvert aux plaisanciers et aux professionnels.

■ LE YACHT CLUB JACQUES COUPET

Si le port de Canet-en-Roussillon est doté d'une Capitainerie moderne et d'équipements de pointe sur l'aire technique du pôle nautique, il manquait jusqu'à présent sur le Domaine Public Portuaire un véritable yacht club lui permettant de réunir et d'accueillir l'ensemble des acteurs de la plaisance et du nautisme. C'est désormais chose faite avec **l'inauguration le vendredi 17 avril à 11h du « YACHT CLUB JACQUES COUPET »**, par Stéphane LODA, maire de Canet et Président de la SPL SILLAGES, en présence de la famille COUPET et des associations portuaires & nautiques communales.

Le bâtiment construit en R+2 dispose de bureaux pour le siège de six associations portuaires communales et d'espaces réceptifs mutualisés (salons, salle de conférence, terrasse et rooftop avec vue exceptionnelle sur le pôle nautique, le port et le Canigou).

En hommage à Jacques Coupet

Si le Conseil Municipal de Canet a choisi de donner au yacht club le nom de Jacques COUPET, c'est parce que cet entrepreneur visionnaire, spécialisé dans les travaux publics, maire de la commune de 1971 à 1989, a été à l'initiative du développement du port de plaisance (*cf. le port, une belle histoire*). Pour lui rendre l'hommage qu'il mérite, ce sont également le bassin attenant et sa cale de mise à l'eau qui sont aujourd'hui rebaptisés à son nom.

Un lieu de vie des associations portuaires

Six associations vont à compter du mois d'avril s'installer dans leurs nouveaux bureaux flambants neufs du yacht club, mis à leur disposition par la commune :

- Le Club des Plaisanciers de Canet-en-Roussillon (CPCR), présidé par Marc Barré,
- Les Vieux Gréements de Canet-en-Roussillon, présidés par Alain Siré,
- Les Bateaux du patrimoine et de légende, présidés par Charles Saget,
- Le Yacht Club Canet-en-Roussillon (YCCR), présidé par Jean Florence,
- La station canétoise de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), présidée par Gaël Duteil, qui dispose également d'un local en rez-de-chaussée et d'un emplacement sur le bassin pour sa vedette de sauvetage,
- Le Club subaquatique canétois, présidé par Jacques Coupet (fils).

Ces bureaux sont complétés de plusieurs espaces réceptifs, gérés par SILLAGES et ouverts à la location des entreprises :

- En rez-de-chaussée : le yacht club avec salon, cuisine et bar,
- Au premier étage : une salle de conférence multimédia toute équipée,
- Au 2^{ème} étage : une terrasse-rooftop panoramique avec cuisine aménagée pour services avec traiteurs.

Ces différents espaces sont destinés à accueillir assemblées générales, conférences, réunions, évènements portuaires et nautiques.

■ UN NOUVEAU SERVICE DE PORT À SEC

Sur le terrain jouxtant le yacht club, le bassin et sa cale de mise à l'eau, la Capitainerie du Port peut aujourd'hui, avec cette acquisition de la Ville, développer également un nouveau service très attendu de port à sec exploité par la SPL SILLAGES, dans le cadre de sa délégation de service public, comprenant 50 places pour des bateaux jusqu'à 9 m de longueur.

Les prestations proposées par le port à sec de Canet, sur réservations, sont les suivantes :

- Stockage de bateaux sur bers ou sur racks,
- Manutentions de mises à l'eau et de remises à terre des bateaux,
- Mise à disposition d'emplacements d'attente à flot pour les bateaux des clients titulaires d'un contrat annuel « port à sec »,
- Mise à disposition de stationnements des bateaux sur l'aire technique,
- Mise à disposition et transfert pour maintenance des bateaux auprès des professionnels du pôle nautique de Canet-en-Roussillon.

Ce nouveau service vise à répondre à une demande de plaisanciers navigant de manière ponctuelle et souhaitant profiter de leur bateau avec le moins de contraintes possible. La solution de port à sec permet en effet de réduire les coûts d'entretien des bateaux qui n'ont plus besoin d'être carénés et dont la longévité est augmentée par un stockage à sec.

■ DE NOUVEAUX ATELIERS PORTUAIRES

Attenants au Yacht Club Jacques Coupet, les futurs ateliers portuaires de Canet sont en cours de travaux en régie, afin que les équipes techniques du port de Canet puissent déménager après la saison de leurs locaux actuels situés sur l'ancienne zone technique, dans de nouvelles installations modernes et bien équipées.

■ LE PORT DE CANET : UNE BELLE HISTOIRE

Pour rappel, avant de devenir un port de plaisance moderne de 1500 anneaux, adossé à un pôle nautique dédié à la construction et au refit, le port de Canet-en-Roussillon s'est progressivement développé sous l'impulsion des maires successifs de la commune : Jacques Coupet, Arlette Franco, Bernard Dupont et Stéphane Loda.



D'un simple plan d'eau à un petit port de plaisance

Né au lieu-dit « Le Gouffre », un plan d'eau naturel relié à la mer au nord de la commune, le port de Canet-en-Roussillon jusqu'aux années 70 était surtout dédié à la pêche. Développé à l'aide de fonds privés, il s'est progressivement modernisé avec l'installation de bornes électriques (1970), d'une capitainerie (1974) et d'un nouveau bassin (1975), pour devenir un charmant et dynamique port de plaisance.



Rappelez-vous, dans les années soixante-dix, la SPORCAP finance les travaux nécessaires à la construction des infrastructures portuaires par la vente d'actions nominatives en échange de contrats d'amodiation permettant au souscripteur de bénéficier d'un mouillage dans le port. Le port se dote alors de bornes électriques ainsi que d'une Capitainerie et l'avant-port est dragué à 4,5 m de profondeur.

Face à la rude concurrence des ports voisins et aux difficultés de la SPORCAP à réaliser les lourds investissements nécessaires, la Ville de Canet décide de reprendre la main et engage d'importants travaux, comme l'aménagement du bassin de La Crouste et la création du bassin des Marinas. De 1978 à 1989, la Ville de Canet confie la gestion de son port à la Chambre de Commerce et d'Industrie, déjà délégataire des ports du Barcarès et de Port-Vendres.

De la SCEREM à la SPL SILLAGES



En 1989, la Ville reprend à nouveau les rênes en créant la SCEREM à qui elle confie la gestion du port. La société d'économie mixte entreprend alors d'ambitieux travaux d'aménagement et d'agrandissement : création du bassin des Corbières, du chenal du gouffre et du pôle nautique notamment.

La SCEREM devient la Société Publique Locale SILLAGES le 23 septembre 2011, et l'activité d'exploitation et de développement du port se base sur un régime de délégation de service public prévu jusqu'en 2043. La SPL SILLAGES poursuit alors le développement et la modernisation du Port, en engageant d'ambitieux projets d'équipement et d'aménagement de ses bassins et du pôle nautique, comme la création d'une nouvelle aire technique et de nouvelles darses 50 et 200 tonnes.

Un tournant à partir de 1997

L'arrivée de l'entreprise CATANA en 1997 – devenue depuis le 2^{ème} constructeur mondial de catamarans – lui confère dès lors une activité nautique industrielle, autour d'un pôle nautique riche d'une quarantaine d'entreprises et de 900 emplois, véritable atout économique pour la ville et la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole. Ouvert sur la ville depuis la construction de l'Aquarium Oniria, doté de commerces et de parkings, le port compte aujourd'hui près de 1500 anneaux et postes techniques qui font de Canet-en-Roussillon, une ville maritime au cœur de la filière de la plaisance, du nautisme et du refit et une plateforme de formation pour tous les métiers de la mer, qui accueillera bientôt à côté du Lycée Rosa Luxemburg des métiers de la mer, l'Institut Nautique de Méditerranée (INM).

D'ambitieux projets d'avenir

Cœur du « Territoire d'Industries Nautiques » labellisé par la CCI, mobilisé au sein du Contrat de filière des industries et services nautiques Etat-Région-FIN (Fédération des Industries Nautiques), siège du salon nautique international « Les Occasions du Multicoque & du Refit » organisé par l'association Nautipôle Méditerranée, le port de Canet-en-Roussillon, membre de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie (UVPO), labellisé Qualité Plaisance 5 étoiles et récemment certifié « Ports Propres », amorce en 2026 de nouveaux projets qui lui permettent d'affirmer sa position stratégique de capitale méditerranéenne du catamaran & du refit, en étant adossé aux 40 entreprises installées sur le pôle nautique de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole.

En plus du Yacht Club Jacques Coupet et du port à sec inaugurés en avril 2026, la SPL SILLAGES se prépare à l'extension du pôle nautique et l'accueil de nouveaux acteurs de la construction & du refit, mais aussi à la mise en place d'une nouvelle unité de traitement et de recyclage pour devenir autonome en eau douce, ainsi qu'à la création d'une extension de son aire technique. Après avoir assuré sa transition numérique (site, réseau, appli), le port de Canet-en-Roussillon poursuit sa transition environnementale et se dote de services et d'équipements toujours plus innovants et pointus, destinés aux usagers plaisanciers et à tous les professionnels de la filière nautique (constructeurs, équipementiers, spécialistes du refit). ■

Contacts presse :

Valérie LOCTIN, Directeur Général, SPL SILLAGES 06 77 64 68 83 – vloctin@sillages.fr

Maxime GANTOIS, Directeur du Port 07 88 70 06 56 – mgantois@sillages.fr

Anna KNYSZEWSKI, Responsable de la Communication 04 48 22 66 05 – aknyszewski@sillages.fr

Charlotte PORCAR FERNANDEZ, Assistante Communication 04 48 22 66 48 – ecoute@sillages.fr